



Avis de recrutement par voie du PACTE

2 postes offerts à Épinal

d'adjoints administratifs au titre de l'année 2025

I. LE RECRUTEMENT PACTE

Le PACTE (parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état) est un mode alternatif de recrutement dans les corps et cadres d'emploi de catégorie C des trois fonctions publiques.

Le contrat conclu au titre du dispositif PACTE est un contrat de droit public d'une durée d'un an alternant formation et stage. A l'issue du contrat, et après vérification de l'aptitude à exercer les fonctions, l'agent intègre la fonction publique en qualité de fonctionnaire.

II. POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT PACTE

La Direction Départementale des Territoires & la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations des Vosges offrent respectivement 1 poste d'adjoint administratif des administrations de l'État (AAAE) au titre du dispositif PACTE :

- 1 poste d'instructeur du droit des sols à Epinal (DDT 88)

- 1 poste d'instructeur de procédures administratives (DDETSPP 88)

III. CONDITIONS DE PARTICIPATION AU RECRUTEMENT PACTE

3.1 Conditions propres au recrutement par contrat PACTE

Ce recrutement est ouvert :

1. aux candidats âgés de 16 à 28 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou d'un niveau de diplôme inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel. Les candidats de 16 à 28 ans révolus et titulaires du baccalauréat ou détenant un titre ou diplôme reconnu équivalent ne peuvent donc pas se présenter à ce recrutement.

2. aux personnes âgées de 45 ans et plus en situation de chômage de longue durée et bénéficiaires des mini-mas sociaux : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés et pour les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API).

3.2 Conditions générales d'accès à un emploi public

Les candidats souhaitant se présenter à ce recrutement doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ; les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que la condition de nationalité doit être satisfaite au plus tard lors de la titularisation.
- jouir de leurs droits civiques,
- justifier d'un bulletin n°2 du casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigée

IV. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

L'offre de poste sera disponible en ligne sur le site internet de France Travail à partir du **1^{er} avril 2025**, les candidats pourront postuler via le lien suivant :

<https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/190LBGK>

L'offre sera également consultable sur le site internet de la DREAL Grand Est : www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE » (fiche téléchargeable sur l'annonce France Travail), à renseigner par le candidat et précisant notamment le parcours antérieur de formation et, le cas échéant, l'expérience
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- les coordonnées, postales, téléphoniques, électroniques du candidat ;
- une photocopie de la pièce nationale d'identité : passeport ou carte nationale d'identité ;
- une copie des justificatifs de situation permettant de bénéficier du dispositif PACTE (inscription longue durée à pôle emploi, attestation de la CAF de perception de minima sociaux).

Les candidats devront transmettre leur candidature au plus tard le **1^{er} mai 2025 en précisant le numéro de l'offre : 190LBGK**

- **par mail à l'adresse suivante** : entreprise.lor0008@francetravail.net

ou

- **par courrier à** : France Travail, 3 place du Général de Gaulle 88000 EPINAL

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **1^{er} mai 2025** (cachet de la poste faisant foi). Tout dossier INCOMPLET ou POSTÉ ou DÉPOSÉ HORS DÉLAI sera considéré comme irrecevable.

V. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU RECRUTEMENT

- **Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'agence France Travail : 1^{er} mai 2025**

- Examen des dossiers par la commission de sélection : **à partir du 20 mai 2025**

- Audition des candidats pré-sélectionnés par la commission de sélection : **le 17 juin 2025**

- Date de prise de poste (date prévisionnelle) : **1^{er} août 2025**

VI. ORGANISATION DE LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

6.1 1ère phase : examen des dossiers par la commission de sélection

Les dossiers de candidatures transmis par l'agence France Travail à la Direction Régionale sont examinés par une commission de sélection, composée d'au moins 3 membres. Au terme de cet examen, la commission établit la liste des candidats pré-sélectionnés, seuls admis à poursuivre la procédure sous la forme d'un entretien individuel.

6.2 2ème phase : entretien des candidats retenus par la commission de sélection

Les auditions se dérouleront **le 17 juin 2025** à Epinal. La durée de l'audition est fixée à vingt-cinq minutes. Les candidats auditionnés seront principalement interrogés « sur leurs expériences personnelles et professionnelles, sur leurs motivations et leurs capacités d'adaptation à l'emploi à pourvoir ». La commission peut également poser des questions portant sur « les valeurs du service public » et les missions du service au sein duquel les postes sont proposées (DDT & DDETSPP).

6.3 Les résultats d'admission

A l'issue de la procédure de sélection, la commission établit les listes des candidats déclarés aptes au recrutement. La liste sera publiée sur le site internet de la DREAL Grand Est à **compter du 18 juin 2025**. Les candidats inscrits sur celles-ci recevront un courrier leur notifiant leur résultat. Les candidats 1 & 2 se verront proposer les postes. Les candidats qui ne sont pas recrutés demeurent inscrits sur la liste proposée par la commission et conservent la possibilité d'être recrutés dans le cas où un poste deviendrait vacant dans les dix mois suivant la date à laquelle la liste des candidats proposés a été arrêtée.

VII. TYPE DE RECRUTEMENT APRÈS SÉLECTION

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficie d'un contrat de droit public d'une durée de 12 mois contenant une période d'essai de deux mois. Ce contrat offre, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Sur la base des barèmes en vigueur au 1er janvier 2025, le traitement mensuel brut d'un adjoint administratif recruté en CDD est d'environ **1 800 €**.

Au terme de ce contrat, l'aptitude professionnelle de l'agent est vérifiée par une commission de titularisation. Si la commission de titularisation déclare l'agent apte à exercer ses fonctions, l'administration procède à sa titularisation dans le corps d'adjoint administratif.

Tous les renseignements, offre de recrutement et fiche de candidature sont disponibles

- sur le site de France Travail : <https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/190LBGK>
et

- sur le site internet de la DREAL Grand Est : www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Pour toutes demandes relatives à la fiche de poste et/ou l'offre de recrutement, vous pouvez contacter l'équipe de la Mission Régionale des Ressources Humaines de la DREAL Grand Est aux numéros suivants :

Mme Sabrina GRANDJEAN – 03 87 62 81 40

Mme Diane ROCK – 03 87 62 81 21

ou par mail : mrrh.ufc.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr